

# La soupe au caillou de l'Agora



LE BULLETIN DE L'AGORA POUR UN QUÉBEC SANS PAUVRETÉ  
une édition spéciale de la Soupe au caillou

Numéro 2 - 22 octobre 2001

## Météo

### Aujourd'hui



Température 7°C  
30% de possibilité  
d'averses

### Demain



Température 7°C  
40% de possibilité  
d'averses

Agora pour un Québec sans pauvreté du 20 au 28 octobre

## L'Agora prend ses couleurs

Rebonjour à tous et toutes! Une fois installés et lancés, nous avons pu hier (lundi) donner tout son sens à l'Agora en y inaugurant les débats.

Hier (lundi), l'Agora amorçait réflexions et débats en discutant des différentes couleurs de la pauvreté. Une vingtaine de personnes ont d'abord participé à l'atelier préparé par le Collectif régional de Québec. L'occasion leur était donnée de prendre conscience des diverses situations que peuvent vivre les personnes en situation de pauvreté et des solutions qu'elles proposent.

*Guide du parfait petit pauvre, feuille des couleurs de la pauvreté et Manuel de survie* était à l'ordre du jour.

Midi sonna par la suite l'heure du point citoyen, le bulletin de nouvelles de l'Agora. On pu alors revenir

sur le lancement de l'Agora, faire le point sur les débats de la Commission et prendre connaissance d'un *vox pop* réalisé par des membres du Mouvement personnes d'abord sur les possibilités d'éliminer la pauvreté et les solutions à mettre de l'avant pour le faire.

Toujours pour prendre conscience des différentes couleurs de la pauvreté, la

journee s'est poursuivie par une discussion sur les droits. Plus de trente personnes se sont alors réunies autour des questions suivantes: Pourquoi une approche fondée sur les droits? Comment la pauvreté constitue-t-elle une violation aux droits pourtant reconnus à tous et toutes? En quoi droits et libertés sont-ils indissociables? Encore une fois,

la réflexion était des plus intéressantes, comme vous pourrez le constater à la lecture des pages suivantes.

La journée s'est terminée sur une petite soirée (presque intime!) sur le thème de "De la proposition du Collectif au projet

de loi 112...". Vivian Labrie y fit un bref historique du Collectif nous conduisant au moment présent alors que Marie-France Raynault y présenta les résultats inédits des recherches qu'elle fit pour la Stratégie de lutte à la pauvreté du Gouvernement québécois. (Voir en p. 2).

Sur ce, on vous dire bonjour et à demain... en espérant vous voir en nos murs!



## Thème de ce mardi

Sécurité du revenu et  
besoins essentiels

## HORAIRE

### Mardi 21 octobre

- 10:00 Croisement de savoirs entre personnes en situation de pauvreté et fonctionnaires.** Sur inscription.
- 12:00 Le point citoyen.** Bulletin de nouvelles interactif.
- 14:00 Le barème plancher et sa nécessité.** Atelier.
- 16:00 Agora libre.**

Demain, mercredi 22 octobre :

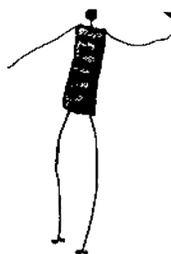
- 10:00 Invitation à participer à la mobilisation nationale du comité aviseur de l'action communautaire autonome.**
- 12:00 Le point citoyen.**
- 16:00 Café**
- 17h00 5 à 7 sur l'action citoyenne.** Panel et débats

## Horaire de la commission

La commission chargée de la consultation sur le projet de loi n° 112, Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, siégera au Salon rouge le:

- 22 octobre 2002** de 9 h 30 à 12 h 30;
- 23 octobre 2002** de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h;
- 24 octobre 2002** de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h à 18 h.

## LA PAROLE DU JOUR



Les droits  
sont vivants dans la mesure où on  
les revendique et où on s'en sert.

Pierre Issalys, juriste ayant contribué à  
l'écriture de la proposition du Collectif

# Des perceptions dangereuses

*Les perceptions erronées sont responsables à la fois de l'isolement des personnes en situation de pauvreté et des mesures déficientes pour lutter contre la pauvreté au Québec.*

Mme Marie France Raynault, ancien médecin de famille du quartier centre-sud de Montréal, maintenant chercheure à l'observatoire Montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS), a bénéficié d'une subvention du Ministère de l'emploi et de la solidarité sociale pour une recherche en soutien à l'élaboration de la stratégie de lutte à la pauvreté actuellement débattue. L'objectif de cette recherche, menée avec Camil Bouchard et les chercheurs associés de l'OMISS : répertorier et analyser les impacts de différentes stratégies de lutte à la pauvreté, dans le but d'élargir les pistes d'action possibles du gouvernement. Elle participait, hier, à une soirée publique sur le projet de loi 112, dans le cadre des activités de l'Agora.

«Il est important de contribuer à une stratégie de lutte pour agir précocement vis-à-vis des situations de pauvreté, explique Mme Raynault. Notre enquête se penche sur ce que les gens connaissent de la pauvreté, et ce qu'ils seront prêts à appuyer comme intervention.»

## Pauvreté mal connue

D'après Mme Raynault, le manque de connaissances ou pire, les idées fausses sur la pauvreté contribuent à rendre plus difficile l'élaboration d'une stratégie efficace de lutte:

«Les Québécois sont généreux dans l'aide qu'ils sont prêts à offrir, mais connaissent mal la pauvreté. Ils ne pensent pas que des handicapés majeurs, des personnes âgées, des jeunes familles et des travailleurs pauvres peuvent aussi vivre des situations de pauvreté. Ils pensent donc que la création d'emploi seule est une stratégie gagnante.» Et jusqu'à présent, c'est, jusqu'à récemment, ce type de stratégie essentiellement que le gouvernement du Québec a mis de l'avant, constate Mme Raynault.

**«Les Québécois sont généreux dans l'aide qu'ils sont prêts à offrir, mais connaissent mal la pauvreté.»**

Dans cette optique, les chercheurs de l'OMISS se sont penchés sur la perception de la pauvreté, qui est «instrumentale dans l'élaboration d'une stratégie efficace», estime Mme Raynault. Elle souligne que les personnes vivant des situations de pauvreté sont très sensibles à la perception qu'on a d'eux et que bien évidemment, personne n'aime se faire traiter de «paresseux», ou de «moins débrouillard».

## Mesures universelles

D'après Mme Raynault, ces préjugés restent tenaces en partie à cause des mesures mises de l'avant dans les pays anglo-saxons pour remédier à la pauvreté: «Mettre l'accent sur la création d'emploi, par des mesures ciblées, baisse le soutien de la population en général, qui ne bénéficie pas de ces mesures, analyse la chercheure. Pour ne pas stigmatiser les personnes pauvres, il faut mettre en place des mesures universelles, qui s'appliquent à tous.»

Le rapport soumis au gouvernement



Mme Marie France Raynault, ancien médecin de famille du quartier centre-sud de Montréal, est maintenant chercheure à l'observatoire Montréalais des inégalités sociales et de la santé (OMISS)

met de l'avant des recommandations qui permettraient au Québec de rattraper son retard en matière de lutte à la pauvreté. «Les vœux pieux ne suffisent pas, il faut des objectifs précis pour réussir à arriver en tête des pays industrialisés dans la lutte à la pauvreté», soutient Mme Raynault.

Par une stratégie à l'écoute de ces perceptions et cherchant à les corriger quand elles sont fausses, il semble que le Québec serait plus proche de réaliser ses objectifs. Car d'après Mme Raynault, les Québécois sont conscients de la pauvreté importante dans leur province. C'est déjà bien. Cesser la dévalorisation des pauvres par des mesures universelles généralisées, d'après la chercheure, ce serait tellement mieux...

Shano Everett

# Hier à l'Agora...

## Le point citoyen



C'est lundi qu'a été «diffusée» la première édition du Point citoyen, le bulletin de nouvelle interactif du Collectif. Animé par Christian Dubois, déguisé pour l'occasion en «Christian Bureau», le Point a accueilli, sur son plateau Vivian Labrie (sur la photo), qui est venue expliquer où en était la commission parlementaire qui étudie présentement la loi 112. Nancy Couture est par la suite venu faire le bilan de l'atelier du matin portant sur les couleurs de la pauvreté (voir texte ci-contre).

Le bulletin s'est clos sur la présentation du Vox pop de l'Agora qui posait la question «Comment on peut en arriver à un Québec sans pauvreté»

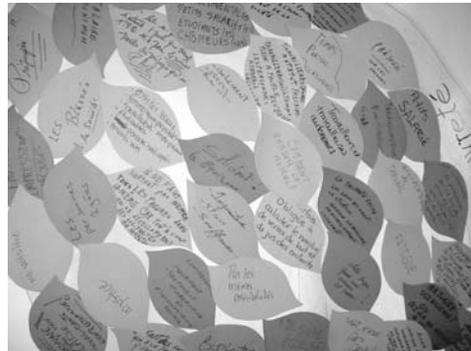
Pour la durée de l'«émission», Michel Giroux, le caméraman-technicien-régisseur du Point, filmait en direct, ce qui a permis à l'auditoire de devenir partie prenante du bulletin et de rire un peu de l'obsession du direct des grands médias.

## Les couleurs de la pauvreté:

*Les visages, les effets, les conséquences et les solutions!*

Animé par le Collectif régional de Québec, cet atelier se voulait un tremplin pour démarrer la semaine de l'agora citoyen. Nous avons débuté par une mise en scène avec le professeur «Réjean Voyé», qui nous a enseigné comment être un parfait petit pauvre par des comportements à adopter (ne pas se maquiller, ne pas aller au restaurant, ne pas boire de bière, bref, ne plus vivre !) Les réactions des gens présents ont été affichées sur de petites feuilles multicolores, collées sur une feuille d'arbre immense (emblème du Collectif). D'ailleurs, cette image restera toute la semaine dans le chapiteau, alors vous pourrez venir y ajouter vos couleurs...

On a ensuite enchaîné avec une petite saynète qui évoque la vie d'une travailleuse vivant de la précarité et dont l'agenda est rempli d'engagements (bénévolat, recherche d'emploi, dépannage alimentaire, etc.). Les gens réagissent encore une fois fortement. La pauvreté c'est lourd... et ça fait peur: «La pauvreté c'est comme une maladie. Les gens se tiennent loin pour ne pas l'attraper.» Les effets sont vécus au quotidien. Une participante disait qu'elle devait calculer le nombre de verres de lait et de jus à donner à son enfant pour être sûre qu'il en aurait jusqu'à la fin du mois. Ça en dit



long sur la lourdeur et les impacts de ce genre de vie sur la santé, l'estime de soi, l'espoir, etc.

Pour terminer, nous avons commencé à remplir le guide de survie à la pauvreté et des solutions pour l'éliminer. Les personnes présentes ont proposé toutes sortes d'idées: travailler à éliminer les préjugés par de l'éducation populaire, se regrouper avec d'autres, mettre du concret dans la loi 112 et se donner les moyens de le réaliser, investir dans les logements sociaux, établir un barème plancher qui couvre les besoins essentiels... Ce fut un avant-midi où la réalité et l'espoir se sont rencontrés !!!

Nancy Bonneau  
Stagiaire à Moisson Québec  
et Nancy Couture  
CAPMO



## Boîte à (sur)prise de conscience : Une action en appui à l'Agora

5 000 boîtes-cadeaux sont actuellement en train d'être déposées sur le seuil d'autant de portes de divers secteurs de Montréal et Chicoutimi. Chaque boîte renferme une lettre qui est une invitation adressée à tous et à toutes à réfléchir sur nos choix collectifs : en effet, notre société créant les conditions mêmes qui engendrent la pauvreté, il importe de revoir les règles même du système en place qui tolère qu'il y ait des gagnants et des perdants, et ne permet pas que tout le monde soit gagnant. Ce projet de boîte-cadeau se veut une approche positive de la question de la pauvreté: nous faisons-nous le cadeau de se donner une société la plus équitable possible? Boîte à (sur)prise de conscience est une initiative d'un groupe d'artistes, soutenus par ENGRENAGE NOIR (organisme sans but lucratif voué aux arts communautaires et à l'art d'intervention socio-politique).

Atelier «Pourquoi une approche fondée sur les droits ?»

# Des droits à garder bien vivants

«Les droits, c'est des mots qui font peur.» C'est abstrait, c'est vu comme du papier. Pourtant ils sont une base commune et «on devrait les connaître pour pouvoir nous en servir». On a essayé aujourd'hui dans l'atelier sur les droits de concrétiser ça et ça a conduit à un débat plus que riche.

Tout d'abord, nous avons cherché des exemples de droits reconnus et non effectifs en raison de la pauvreté. Parmi ceux qui ont surgi : la naissance dans l'égalité en droits, le droit à la santé, à l'éducation, au logement, le droit à la non-discrimination, entre autres en raison de la condition sociale ou du sexe, les droits de la Charte des droits et libertés du Québec qui sont affirmés «dans la mesure prévue par la loi», soit les droits sociaux, économiques, culturels, le droit à la sécurité, le droit des enfants à leurs parents, la capacité de recours, le droit à la vie. Comme l'a fait remarquer Pierre Issalys, qui participait à cette rencontre, «en principe nous naissons égaux, mais en fait nous ne naissons pas égaux face à la loi. L'enfant pauvre est privé d'une partie de son droit à la vie dès la naissance.» Nous avons aussi cherché des exemples de droits indissociables. Nous avons trouvé le logement insalubre qui affecte le droit à la santé, le système d'éducation qui, tant qu'il restera dans l'égalité des chances, affectera l'égalité en droits, le fait de perdre en liberté et de subir des humiliations en raison de son statut de personne assistée sociale. L'incapacité de se payer un billet d'autobus, qui relève d'un manque au niveau du droit au revenu décent, se prolonge en négation du droit d'aller et venir. Nous avons aperçu à ce sujet toutes les

limites du système d'aide de dernier recours actuel, qui n'est pas fait en fonction de l'égalité en droits, mais plutôt de l'incitation au travail dans une société inégalitaire.

Bref ces examens nous ont conduits à réagir sur l'égalité des chances préconisée par certains à la commission parlementaire de préférence à l'égalité en droits. Notre conclusion: l'égalité des chances est de courte durée, puisque après le point de départ, c'est fini. Elle est inconfortable et ressemble à une loterie: c'est une logique gagnant-perdant. Dans l'égalité des chances, il faudrait constamment réégaliser, ce qui reconduit à l'égalité en droits. Avec l'égalité en droits, on a moins besoin de l'égalité des chances. C'est plus proche de la liberté, plus engageant pour toutes et tous et plus chargé de solidarité commune.

Une image: deux autos semblables; l'une devant un beau chemin lisse, l'autre devant un chemin cabossé. Au bout de 100 kilomètres, l'auto du chemin cabossé arrive plus usée et si elle n'arrive pas, on ne pourra tout de même pas dire que c'est de sa faute. En plus pour le bout de chemin suivant, les



Sur la photo, Pierre Issalys, juriste qui a collaboré à la rédaction de la proposition de loi du Collectif et qui était présent à l'atelier de lundi.

deux autos ne sont plus à égalité, même si le chemin est lisse pour les deux. Il faut l'égalité des opportunités tout comme l'égalité en droits

Comment faire faire un pas au projet de loi 112 pour que se fasse le raccord entre le préambule et le corps de la loi au sujet des droits? La suggestion de Pierre Issalys : concentrer les efforts sur une modification qui aura une répercussion large sur l'ensemble. Ce pourrait être d'ajouter un but aux trois buts déjà mentionnés à l'article 5 du projet de loi, soit viser l'élimination de la pauvreté en tant qu'obstacle à réalisation des droits reconnus à toutes et tous. «Les droits sont vivants dans la mesure où on les revendique et où on s'en sert», avait-t-il fait valoir en début de rencontre. Alors on les revendique ?

*Vivian Labrie, Collectif*

---

De 1998 à 2000, suite à une grande consultation populaire qui a impliqué des milliers de personnes, dont un grand nombre de personnes en situation de pauvreté, le Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté a rédigé une proposition de loi en bonne et due forme.

Le Collectif est constitué de 28 organisations communautaires, syndicales, féministes, religieuses, étudiantes et coopératives et d'un réseau actif dans 16 des 17 régions du Québec. Il est fort de l'appui de plus de 1800 organisations.

Nous vous invitons à consulter notre site internet pour en savoir davantage.



**Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté**

C.P. 1352 Terminus, Québec (Québec), G1K 7E5

téléphone: (418) 525-0040 télécopieur: (418) 525-0740

collectif@pauvrete.qc.ca

**www.pauvrete.qc.ca**